

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

96° CONSEIL D'ADMINISTRATION (28 JUIN 2023)

Participation de David VALENCE, président du Conseil d'orientation des infrastructures (COI)



Paris, le 30 juin 2023 – Sous la présidence de **M. Patrice VERGRIETE**, le Conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France) s'est réuni le 28 juin 2023 à Paris.

Participation de M. David VALENCE, président du Conseil d'orientation des infrastructures (COI)

M. David VALENCE, président du Conseil d'orientation des infrastructures a présenté le rapport du [COI « Investir plus et mieux dans les mobilités pour réussir leurs transitions »](#) remis à la Première ministre le 24 février 2023. Sur cette base et l'actualité dense en matière de financement des infrastructures de transport, les membres du Conseil d'administration ont échangé sur les perspectives des prochains mois et années.

Actualité des politiques de mobilité

Par ailleurs, les administrateurs ont eu l'occasion de débats riches autour de l'actualité des politiques de mobilité : M. Philippe TABAROT, sénateur, a présenté son [rapport](#) relatif aux zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) et M. Michel NEUGNOT, président la commission transports et mobilité de Régions de France, a fait un point relatif à l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de voyageurs dans les régions.

Conventions de financement approuvées

Le Conseil d'administration a approuvé la quatrième vague de conventions au titre de l'année 2023 pour 17M€. Ces 3 conventions et avenants portaient sur le transport ferroviaire et les transports en commun.

Présentation du rapport d'activité 2022 au Parlement

Le président, Patrice VERGRIETE, a eu l'occasion de présenter pour la première fois le rapport d'activité de l'Agence aux deux commissions compétentes de l'Assemblée nationale (14 juin 2023) et du Sénat le matin même. En effet, lors de son audition en tant que candidat, il s'était engagé à assurer pleinement la transparence et d'approfondir l'échange avec la représentation nationale. A cette occasion, il est notamment revenu sur les modalités de financement de l'Agence et la répartition des dépenses, pour 2/3 à destination des modes de transport décarbonés. Le rapport d'activité est publié sur le site internet de l'Agence : [ici](#).

Agenda

Le prochain Conseil d'administration se tiendra le **18 octobre 2023**.

Sur l'AFIT France : L'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France) est un établissement public national ayant pour mission de participer au financement de projets d'infrastructures de transport et de mobilités. Ses champs d'intervention vont de la ligne à grande vitesse (LGV), des infrastructures routières, des transports en commun, des ports maritimes et voies navigables, à la continuité cyclable en passant par le littoral.

L'AFIT France met en œuvre la programmation de la loi d'orientation des mobilités (LOM), de grands projets structurants (canal Seine Nord Europe, tunnel transalpin Lyon-Turin) et le volet transports du plan de relance.

Le budget annuel de l'Agence est de près de 4 milliards d'Euros. L'AFIT France est gouvernée par un Conseil d'administration dont le président est nommé par le Président de la République. Le budget de l'agence provient de recettes affectées : taxes sur les carburants et le transport aérien, taxe et redevance versées par les sociétés concessionnaires d'autoroutes, amendes des radars automatiques et contribution du secteur aérien.

Pour en savoir plus : www.afit-france.fr. Vous y trouverez notamment : les rapports d'activité – le [rapport d'activité 2022](#), les budgets, les communiqués de presse, le relevé des délibérations du Conseil d'administration ...

Contact presse du ministère des Transports

Tél : 01 40 81 12 28

Mél : presse.mt@transport.gouv.fr

Contact presse de l'AFIT France

Tél : 01 40 81 10 61

Mél : contact@afit-france.fr